

## **Motion Réforme du Collège- CA du 29 septembre 2015-Collège Georges Brassens-Saint-Venant.**

Les personnels enseignants du collège G. Brassens de Saint-Venant tiennent à exprimer encore une fois leur opposition à la réforme du collège prévue pour la rentrée 2016, comme ils le font à chaque CA depuis le mois d'avril.

Ils dénoncent une nouvelle fois la perte d'heures d'enseignement dans l'ensemble des disciplines, la suppression des classes DP3, des sections euro et bilangues ainsi que celle de l'enseignement du latin en tant que tel. Ils continuent à dénoncer le principe des 20% d'autonomie qui ne permettra plus de garantir le traitement à égalité des élèves sur l'ensemble le territoire. Ces décisions accroîtront au contraire les inégalités et favoriseront l'enseignement privé sous contrat ou en officines.

Enfin, ils dénoncent la formation-formatage mise en place dans l'académie de Lille. Le principe même de professeur-relais , formé pendant le temps des vacances d'automne, et censé porter la bonne parole de la réforme aux professeurs de toutes les disciplines de son établissement casse non seulement le principe d'équipe , nécessaire au bon fonctionnement d'un établissement scolaire , en créant des « contremaîtres » mais est également synonyme de mépris des disciplines puisqu'il faudrait être qualifié dans toutes les disciplines pour assurer une telle « formation ».

Pour toutes ces raisons , les personnels enseignants du collège s'engagent d'ores et déjà massivement à refuser d'être professeur-relais. Ils refusent également la formation prévue sur 6 journées hors temps scolaire à partir du mois de décembre .Ils appellent l'ensemble des personnels et les parents d'élèves à soutenir leur mobilisation et à participer à la manifestation nationale à Paris le 10 octobre.